







COMMUNIQUE DE PRESSE de la FNEC-FP-FO 88, de la FSU 88, de l'UNSA Education 88, du SGEN CFDT 88, suite à la publication au journal officiel aujourd'hui 22 février du décret annulant 10 milliards d'euros de dépenses

Nous apprenons ce matin que pour récupérer 10 milliards sur le budget 2024, le gouvernement fait le choix de taper sur le social, l'écologie et l'éducation : 904 millions pour l'enseignement supérieur + 692 pour l'Éducation Nationale soit plus 1,5 milliard pour ce qui était il y a quelques mois la priorité nationale !

Nous apprenons avec stupeur, à l'heure où les instances se sont déjà réunies pour décider de la répartition des moyens de rentrée déjà bien insuffisants, que près de 11 000 emplois seraient supprimés dans l'Éducation Nationale à la rentrée 2024 (2 620 dans le 1^{er} degré, 1 740 dans le 2^d degré public + 1 760 dans le privé, 4 600 postes d'AEd et d'AESH).

Avant même la publication de ce décret, l'académie de Nancy-Metz devait déjà restituer 184 postes et les Vosges étaient l'un des départements les plus touchés avec 38 postes supprimés dans le 1^{er} degré et potentiellement près de 50 postes pouvant disparaître dans les collèges et lycées.

Après avoir supprimé en deux ans un poste dans près de 25 % des écoles vosgiennes, 10 % des horaires des lycées vosgiens, que reste-t-il à rogner ?

Malgré les gesticulations des ministres interchangeables qui se succèdent de plus en plus vite, l'objectif est toujours le même : désorganiser de plus en plus l'École pour faire des économies via une éducation lowcost.

Le gouvernement sait trouver l'argent pour réarmer le ministère de la Défense, pour distribuer à tous les élèves de primaire une pièce de 2 euros vantant les Jeux Olympiques, pour financer les uniformes, le SNU...

Depuis 5 ans, les réformes et lubies des ministres se succèdent ; les décisions sont prises sans concertation, sans évaluation, souvent avant même la publication des décrets et contre l'avis de l'ensemble des acteurs de l'Éducation Nationale qui sont tous les jours sur le terrain, des Conseils d'écoles, des Conseils d'administration des collèges et lycées, des instances départementales, académiques, régionales et nationales.

À quoi bon siéger dans des instances prétendument de concertation qui depuis la loi de la transformation de la fonction publique ne sont plus que des chambres d'enregistrement avec pour seul objectif de faire des économies sur le dos des services publics et des plus fragiles ?

Nous décidons donc, afin d'exprimer notre désaccord sur cette politique d'austérité ciblée de ne pas siéger au CDEN réuni aujourd'hui afin de ne pas cautionner les décisions qui y seront prises.